



Horizon 11

Bulletin d'information pour les personnes migrantes à Genève

Droit à l'éducation : 25 ans !

Cette année, plusieurs milliers d'enfants sans-papiers ont pu commencer l'école en août à Genève, sans discrimination. C'est grâce à une lutte menée par le CCSI et les personnes migrantes elles-mêmes que le droit à l'éducation est aujourd'hui une réalité: il y a 25 ans, les enfants « clandestins » des travailleurs saisonniers sont sortis de l'ombre et ont pris le chemin des classes pour la première fois ! Aujourd'hui, le CCSI continue de se battre tous les jours à vos côtés pour que les droits des enfants soient reconnus dans d'autres domaines.

Nous vous rappelons que le droit à l'éducation est un droit fondamental: l'école n'a pas le droit de vous demander un permis de séjour et tout enfant a le droit d'aller à l'école, quelle que soit sa nationalité ou son statut légal !

Subside d'assurance maladie

Le subside pour l'assurance maladie doit être demandé chaque année. Si vous n'avez pas encore le subside 2016, prenez rendez-vous rapidement (avant la fin de l'année) au CCSI pour le demander et amenez la police d'assurance 2016. Dès que vous recevez le subside, merci d'en apporter une copie à la réception du CCSI, en indiquant votre nom et votre numéro de téléphone.

Demander le subside vous ne pénalisera pas pour d'autres démarches car il s'agit d'un droit en fonction de votre revenu. Le subside ne peut être demandé que pour les enfants domiciliés dans le canton de Genève, le CCSI ne peut pas l'obtenir si vous vivez en France voisine.

Ecole primaire : inscription

Chaque enfant habitant à Genève a le droit et le devoir d'aller à l'école, que la famille ait ou non un permis de séjour. Cette année, tous les enfants nés avant le 1^{er} août 2012 commencent l'école le 29 août 2016.

Pour être scolarisé-e, votre enfant doit avoir une assurance-maladie. Le CCSI s'occupe de cette démarche pour les enfants sans permis de séjour. Prenez rendez-vous, venez avec votre pièce d'identité et celle de votre enfant ainsi que votre adresse. Il/elle pourra commencer l'école dès que vous aurez passé au CCSI.

Restaurants scolaires

Si vous habitez en Ville de Genève et que vos revenus correspondent aux barèmes, le CCSI peut faire les démarches pour que le restaurant scolaire soit gratuit pour votre enfant. Amenez des copies du subside et des passeports valables. Pour les autres communes, demandez au CCSI pour savoir si une aide est possible.

Une fois que l'exonération est acceptée, vous n'avez plus besoin d'amener les factures au CCSI. Vous pouvez les jeter sans les payer. Attention, vous devez toujours payer les cotisations et les repas que votre enfant n'a pas pris sans présenter d'excuse.

Assurances : attention !

Certaines personnes téléphonent ou sonnent à votre porte en vous proposant de changer d'assurance, de signer un document, etc. **NE SIGNEZ RIEN !** Contactez le CCSI pour tout ce qui concerne votre assurance maladie.

Lieux d'accueil parents-jeunes enfants

Votre enfant ne va pas encore à l'école ? Il existe des lieux où vous pouvez vous rendre ensemble, c'est gratuit et sans inscription. Vous pourrez y rencontrer d'autres enfants et leurs parents, ainsi que des professionnel-le-s de la petite enfance. En dehors des heures d'école, l'accueil s'étend aux enfants jusqu'à 12 ans.

- Espace Parents-Enfants
Rue du Temple 10

Lundi, mardi, jeudi 10h-13h30
Mercredi 10h-16h

Le repas de midi est offert aux familles qui le souhaitent du lundi au vendredi à 12h15. Durant les vacances scolaires, l'Espace Parents-Enfants reste ouvert (sauf un mois l'été).

- Le Cerf-Volant
Boulevard Carl-Vogt 82

Lundi-vendredi 14h30-18h30 ;
mardi, jeudi 9h-12h ; samedi 14h-18h

- Université populaire albanaise
Chemin Surinam 7

Lundi, jeudi 9h-11h30

Crèches

Il est très difficile de trouver une place en crèche à Genève. Le CCSI peut vous aider à augmenter vos chances d'en obtenir, mais sans garantie. Si vous habitez en ville de Genève, adressez-vous au Bureau d'Information de la Petite Enfance (BIPE) rue du Cendrier 8. Sinon, rendez-vous au Secteur de la Petite Enfance de votre commune. Si un tel service n'existe pas là où vous habitez, faites une pré-inscription dans les crèches les plus proches de votre domicile et/ou de votre lieu de travail. Vous devrez présenter la police d'assurance de votre enfant. Le CCSI peut écrire une lettre pour appuyer votre demande, mais sans promesse de résultat. Pour cela, prenez rendez-vous auprès de la Consultation *Petite enfance, santé et genre* entre **janvier et fin mars 2017** en vue de la rentrée d'août. Le coût de la garderie dépend de votre revenu : pour les salaires les plus bas, une place en crèche à plein temps revient au minimum à 250.- Francs par mois. Il n'existe actuellement pas d'aides pour payer ces mensualités.

Permis de travail UE

Certains employeurs disent qu'ils ne peuvent pas engager des citoyens de l'UE s'ils n'ont pas encore de permis. Nous vous rappelons qu'il suffit à l'employeur de remplir le formulaire UE. S'il s'agit d'un emploi à 50% ou plus, en tant que citoyen européen vous avez la garantie d'obtenir un permis de travail.

Travail sans permis de séjour

Si vous vivez et travaillez en Suisse sans statut légal, il est important de garder toutes les preuves concernant votre travail (quittances de salaires, sms, mails, etc.) Cela vous sera très utile si vous devez déposer une demande de permis de séjour.

Ecrivains publics

Les écrivains publics vous aident pour écrire des lettres, rédiger un CV, une lettre de motivation ou encore une annonce. Leur aide est gratuite et confidentielle. Attention, ils ne s'occupent pas du domaine juridique ni de ce qui concerne les impôts! Vous pouvez les trouver à l'une de ces adresses :

- **UAC Plainpalais/Jonction/Acacias**
Lundi de 9h à 11h30 et jeudi de 9h à 11h, sur rendez-vous (RV)
Rue Prévost-Martin 4 bis, 1205 Genève. Tél. 022 418 97 60
- **Point info-services Pâquis**
Mardi de 14h à 17h, sur RV
Rue Gautier 18, 1201 Genève
Tél. 022 418 95 00
- **Point info-services Plainpalais**
Vendredi de 14h à 16h
Rue Dancet 22, 1205 Genève
Tél. 0800 44 77 00
- **Point info-services Servette**
Lundi de 9h à 12h, sans RV
Rue Hoffman 8, 1202 Genève
Tél. 0800 44 77 00
- **Bibliothèque des Eaux-Vives**
Jeudi de 16h à 18h, sur RV
Rue Sillem 2, 1207 Genève
Tél. 022 418 37 70
- **Bibliothèque des Minoteries**
Vendredi de 9h à 11h, sur RV
Parc des Minoteries 3-5, 1205 Genève. Tél. 022 418 37 40
- **Bibliothèque des Pâquis**
Jeudi de 13h à 16h, sur RV
Rue du Môle 17, 1201 Genève
Tél. 022 418 37 50
- **Bibliothèque de St-Jean**
Vendredi de 9h à 11h et de 15h à 19h, sur RV
Avenue des Tilleuls 19, 1203 Genève.
- **Caritas Genève**
Mercredi de 9h à 12h (français, anglais, espagnol) et de 13h30 à 17h (français), sans RV

Rue de Carouge 53, 1205 Genève. Tél. 022 708 04 44

- **Centre d'intégration culturelle de la Croix-Rouge genevoise (pour les membres, coûte 20.- par année)**
Tous les jours de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h, nocturne 1^{er} et 3^e jeudis du mois (20h)
Rue de Carouge 50, 1205 Genève. Tél. 022 320 59 55
- **Temple des Pâquis**
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h, sur RV
Rue de Berne 49, 1201 Genève
Tél. 022 734 32 38
- **Université populaire albanaise**
Tous les jours de 9h à 17h, sauf le mercredi, sans RV
Chemin du Surinam 7, 1203 Genève. Tél. 022 340 25 77

Bulgares et Roumains

Depuis le 1^{er} juin 2016, les citoyens bulgares et roumains sont traités comme tous les autres citoyens de l'UE et peuvent accéder au marché du travail en Suisse sans aucune restriction. Si vous avez des questions par rapport à ce changement de situation, adressez-vous à la consultation Permis de séjour du CCSI.

Vos droits au travail

Vous travaillez comme femme de ménage, jardinier, ou vous gardez des enfants? L'EPER organise des cours pour connaître « Vos droits » et pour parler de « Votre santé avant tout ». Les cours sont gratuits et ont lieu le mardi et le mercredi soir, à Genève. Plus d'informations à l'accueil du CCSI ou au 021 613 40 84.

La brochure « Quels sont vos droits » pour l'économie domestique contient aussi beaucoup d'informations utiles. Demandez-la également au CCSI.